

# DOSSIER D'INSCRIPTION 2026 – 2027

## DOUBLE CURSUS MUSIQUE - LYCEE – SECTION GENERALE (\*)

Remplir en caractère d'imprimerie un dossier par discipline présentée. Toutes les rubriques doivent être renseignées.  
Tenir compte des limites d'âge selon les disciplines et les niveaux.

(\*) Conformément au règlement du CRR, seuls les élèves inscrits en section S2TMD au lycée La Fontaine bénéficient du statut et du tarif des Horaires Aménagés. Les élèves inscrits en double cursus (Section Générale au Lycée) sont soumis au tarif appliqué à tous les élèves du CRR inscrits en cursus traditionnel.

## LUNDI 11 MAI 2026

### ➤ DEMARCHE A EFFECTUER AUPRES DU RECTORAT DE PARIS

1 : **Déposer en ligne un dossier de candidature en cursus spécifique | Académie de Paris (ac-paris.fr)**

Plateforme DAFNE : Lien ci-dessous

<https://www.ac-paris.fr/classes-double-cursus-musique-et-danse-et-bac-s2tmd-122605>

2 : Participer à la campagne de saisie des vœux sur le téléservices « affectation post-3<sup>ème</sup> »

### DISCIPLINE PRESENTEE

<input type="checkbox"/> Instrument : _____	Professeur souhaité : _____
Niveau présenté : (cocher la case correspondante)	<input type="checkbox"/> Cycle 2.3 <input type="checkbox"/> Cycle 2.4 <input type="checkbox"/> Cycle 3

CPES : **Pour le Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES), remplir obligatoirement le dossier CPES de l'instrument concerné.** Ce cycle s'adresse à des élèves qui passeront dans les 2 ans des concours d'entrée dans l'enseignement supérieur artistique

### CANDIDAT

Nom : _____		Prénom : _____	
Date de naissance : _____		Lieu de naissance : _____	
Adresse : _____			
Code postal-Ville : (Joindre la photocopie d'un justificatif de domicile)		Téléphone : _____	
Portable : _____		<b>Mention obligatoire</b> e-mail : _____ (EN MAJUSCULES)	
Nationalité	<input type="checkbox"/> française	<input type="checkbox"/> pays de l'U.E. préciser : _____	<input type="checkbox"/> autre Préciser : _____

### POUR LES CANDIDATS MINEURS

Nom, Prénom du responsable légal : _____		
Adresse : (si différente)		
Téléphone/portable : _____		<b>Mention obligatoire</b> e-mail : _____ (EN MAJUSCULES)

NOM, PRENOM : .....

## ENSEIGNEMENT MUSICAL ANTERIEUR

	Etablissement(s)	Année	Niveau atteint	Récompenses obtenues
Discipline principale : (préciser laquelle)				
Formation musicale :				

## ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Lycée La Fontaine  
1, Place de la Porte Molitor – 75016 Paris

Autre lycée : \_\_\_\_\_

Niveau scolaire **2026-2027**

- Seconde générale
- Première générale
- Terminale générale

1. Je m'engage à prendre connaissance du **règlement intérieur et du règlement des études** (consulter les affichages ou le site du CRR : [crr-bb.seineouest.fr](http://crr-bb.seineouest.fr)).
2. Je m'engage à **prendre une assurance "risques extrascolaires"**, le conservatoire n'ayant pas obligation de surveillance en dehors des cours.
3. Je m'engage, après mon admission, à ne pas être inscrit dans un autre établissement d'enseignement musical pour la discipline présentée au concours et à participer à toutes les activités complémentaires liées au cursus.
4. J'autorise gracieusement et sans limite dans le temps la ville de Boulogne-Billancourt et Grand Paris Seine Ouest, à **publier à titre non commercial la photographie** de mon enfant sur les supports de communication de la ville et de l'Etablissement Public Territorial :
  - OUI    NON (cocher la case correspondante)
5. J'autorise le CRRBB à transmettre mes coordonnées à l'APEC (Association des Parents d'Elèves du Conservatoire)
  - OUI    NON (cocher la case correspondante)

FAIT A : ..... LE : .....

Signature du candidat  
(OU DES PARENTS DU CANDIDAT MINEUR) :

## MODALITES D'INSCRIPTION

### REUNION D'INFORMATION AU CRR

**Mercredi 11 Mars 2026 à 18h30 – Salle d'Art lyrique**

#### ➤ RETRAIT DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription est disponible au Conservatoire et en téléchargement sur : [crr-bb.seineouest.fr](http://crr-bb.seineouest.fr)  
Remplir obligatoirement toutes les rubriques et y joindre les pièces demandées. Déposer le dossier complet avant le **vendredi 11 avril 2025**, auprès de Soledad DUBOIS.

#### ➤ DEMARCHE A EFFECTUER AUPRES DU RECTORAT

1 : **Déposer en ligne un dossier de candidature en cursus spécifique | Académie de Paris (ac-paris.fr)**

<https://www.ac-paris.fr/classes-double-cursus-musique-et-danse-et-bac-s2tmd-122605>

2 : Participer à la campagne de saisie des vœux sur le téléservices « affectation post-3ème

#### ➤ DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : **Samedi 11 Avril 2026**

Tout dossier incomplet ou arrivé hors délai ne pourra être traité et entraînera l'interdiction de concourir.

Joindre obligatoirement au dossier d'inscription :

- 1- La photocopie d'un justificatif de domicile
- 2- Une photographie d'identité
- 3- La fiche informative jointe

4- **Un chèque de 54 Euros à l'ordre du Trésor Public, en règlement des frais de concours (par courrier, à déposer auprès de Mme Soledad DUBOIS - bureau 106, ou à fournir le jour du concours)**

#### ➤ ÉVALUATION DES APTITUDES MUSICALES

Les candidats passent une évaluation des aptitudes artistiques musicales (programmes imposés)

#### Programmes imposés

Disponibles par voie d'affichage et en téléchargement sur [crr-bb.seineouest.fr](http://crr-bb.seineouest.fr)

**À partir du Lundi 16 Mars 2026, 15h**

**Évaluation des aptitudes artistiques musicales au Conservatoire, le :**  
**Lundi 11 MAI 2026**

#### Aucune convocation individuelle n'est envoyée.

Les horaires de passage sont affichés au Conservatoire une semaine avant la date des évaluations des aptitudes musicales, à partir de 14h et sur le site internet du Conservatoire [crr-bb.seineouest.fr](http://crr-bb.seineouest.fr) et non communiqués par téléphone.

## FICHE INFORMATIVE 2025-2026

NOM, PRENOM DE L'ELEVE : .....

### AVIS DU PROFESSEUR D'INSTRUMENT

Nom du professeur : \_\_\_\_\_

Établissement actuel : \_\_\_\_\_

Nombre d'année(s) effectuée(s) : \_\_\_\_\_ Niveau actuel : \_\_\_\_\_

(Assiduité, motivation, réaction et participation, travail personnel, sens de l'instrument (habileté, aptitudes d'oreille et rythmiques...))

### AVIS DU PROFESSEUR DE FORMATION MUSICALE

Nom du professeur : \_\_\_\_\_

Établissement actuel : \_\_\_\_\_

Nombre d'année(s) effectuée(s) : \_\_\_\_\_ Niveau actuel : \_\_\_\_\_

(Assiduité, motivation, réaction et participation, travail personnel, sens de l'instrument, aptitudes d'oreille et rythmiques...))

## FICHE INFORMATIVE 2025-2026

NOM, PRENOM DE L'ELEVE : .....

### AVIS DU PROFESSEUR DE CHORALE

Nom du professeur : \_\_\_\_\_

Établissement actuel : \_\_\_\_\_

Nombre d'année(s) effectuée(s) : \_\_\_\_\_ Niveau actuel : \_\_\_\_\_

Motivation, participation, attention, concentration, capacité à chanter seul devant le groupe, capacité à tenir sa voix dans un morceau polyphonique, implication dans le travail de technique vocale ...

### AVIS DU PROFESSEUR D'ORCHESTRE ET/OU D'ENSEMBLE

Nom du professeur : \_\_\_\_\_

Établissement actuel : \_\_\_\_\_

Nombre d'année(s) effectuée(s) : \_\_\_\_\_ Niveau actuel : \_\_\_\_\_

Assiduité, motivation, réaction et participation, travail personnel, aptitudes d'oreille et rythmiques ...

## INFORMATIONS GENERALES | SCOLARITE

### RECRUTEMENT

**Les candidats extérieurs au CRR passent une évaluation des aptitudes musicales.**

- exécution d'un programme imposé affiché au CRR et mis en ligne sur [crr-bb.seineouest.fr](http://crr-bb.seineouest.fr)
- évaluation de formation musicale

### ENSEIGNEMENT MUSICAL

- instrument : 45 Minutes ou 1h, selon niveau instrumental
- formation musicale : 1h30 ou 2h, selon niveau
- chant choral : 1h à 2h
- orchestre (pour les instruments concernés) : 1h15 à 2h
- musique d'ensemble ou musique de chambre (selon instruments et niveaux instrumentaux, la musique de chambre étant réservée au cycle spécialisé)
- UV libre pour les DEM (se référer au règlement général des études)

Des studios de travail et une médiathèque sont mis à disposition des élèves pour compléter leur emploi du temps.

### ÉVALUATIONS

Les passages d'un niveau à l'autre sont obtenus lors des examens de fin de cycle et demeurent indépendants des passages d'une classe à l'autre au lycée.

### RÈGLEMENT

En cas d'insuffisance constatée dans les études musicales, le Directeur du CRR peut exclure un élève à l'issue de l'année scolaire.

### RESPONSABILITÉ

Il est à noter que les trajets effectués par les élèves entre les deux établissements relèvent (Lycée et Conservatoire) de l'entièr responsabilité des parents.